

Prévenir les inondations futures

CRUES Après la montée des eaux historique des lacs de Neuchâtel et Morat l'été dernier, communes et Communauté régionale de la Broye appellent les cantons à améliorer les synergies pour la régulation des Trois-Lacs en cas d'incidents similaires.

BROYE

Pompiers, Protection civile et communes riveraines des lacs de Neuchâtel et Morat s'étaient retrouvés en première ligne lors des crues de juillet dernier. Aujourd'hui, l'heure est au recul et à l'analyse. Sur le plan politique aussi. Quel soutien attendre de l'Etat à la suite de cette élévation historique du niveau des lacs? Voilà, en résumé, la question posée au Conseil d'Etat fribourgeois par le député au Grand Conseil Cédric Péclard, syndic des Montets.

On se souvient que l'épisode a impressionné par son ampleur, faisant grimper le niveau des lacs de Neuchâtel et de Morat à des hauteurs record: jusqu'à 430,71 mètres au-dessus du niveau de la mer, soit 1,70 mètre de plus qu'en temps normal. De quoi inonder campings et plages, et noyer une saison touristique habituellement à son zénith à cette période.

Inondations d'habitations, chutes d'arbres, glissements de terrain. Les dégâts ont été importants. Dans une réponse de sept pages, datée du 16 novembre, l'exécutif cantonal rappelle qu'à la fin juillet, «le Centre d'engagement et d'alarme avait traité plus de 400 demandes d'intervention avec les services du canton et des communes».

Vers des solutions concrètes

Evoquant une analyse en cours avec les cantons concernés ainsi que la Confédération (lire ci-contre), le Conseil d'Etat ne prévoit pas de «soutiens spécifiques» pour les inondations de juillet 2021, «mais se réfère de manière générale à la gestion des dangers naturels». La protection contre les crues incombe au canton tandis que les travaux de réfection, d'aménagement et d'entretien reviennent aux communes.

«Les travaux de remise en état, respectivement de réfection des berges et rives des lacs suite aux événements peuvent donc être subventionnés», ajoute l'exécutif cantonal. Le taux varierait entre 57 et 72% selon les contributions fédérales et cantonales. Se disant peu surpris par ces réponses, Cédric Péclard voulait faire réagir. «Les communes se sont trouvées livrées à elles-mêmes et les pertes économiques liées au tourisme sont importantes.»

Les communes fribourgeoises de la rive sud ont écrit au canton à la suite de ces événements. Elles ont reçu une réponse. Là où le syndic de Gletterens, Nicolas Savoy, déplore une simple «liste à la Prévert» retraçant le déroulement de ces trois semaines critiques, le conseiller communal d'Estavayer Samuel Ménétreay ne veut pas polémiquer. «On prend acte de cette réponse. C'est une première



Mi-juillet 2021, les crues ont inondé berges, campings et installations portuaires de manière spectaculaire.

PHOTO IK-A

étape. Il faudra rediscuter et aller vers des solutions concrètes.»

Sur ce dossier, les communes de Cheyres-Châbles, Estavayer, Gletterens et Delley-Portalban travaillent de concert. Samuel Ménétreay résume leur position. «Sur le plan de l'opérationnel, on est à l'heure du débriefing, mais le travail a été très bon au niveau de la région.» En revanche, la perspective de futures montées des eaux préoccupe. Pour les communes ayant bu la tasse, des solutions sont à trouver entre les cantons, mais aussi avec la Confé-

dération. Car le niveau des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne, reliés entre eux, dépend de la régulation faite au canal de Nidau.

«Pas à n'importe quel prix»

Pour le directeur de la Communauté régionale de la Broye (Coreb), Pierre-André Arm, les débordements en cas de fortes pluies sont une réalité. Il prévient: «Cela ne doit pas se faire à n'importe quel prix. On veut bien sauver Berne et Bâle en aval, mais qu'advient-il des rives de nos lacs?»

De leur côté, les communes vaudoises se mobilisent aussi. Avec la Coreb, Chevroux, Vully-Lacs, Cudrefin et Faoug ont paraphé une même lettre à l'attention du Conseil d'Etat. Interrogeant sur le processus décisionnel en matière de régulation des Trois-Lacs, la missive encourage le canton à envisager «un soutien économique» ainsi qu'à «anticiper la gestion des digues et mesures correctrices pour prévenir la survenance de tels événements à l'avenir».

■ PIERRE KÖSTINGER

Réponse du canton

Contactés, les Services de l'environnement et de la protection de la population et des affaires militaires nous répondent par un courriel commun. «L'Etat est prêt à rencontrer les communes riveraines du lac de Neuchâtel pour améliorer ce qui peut l'être.» Rappelant que l'Etat de Fribourg soutient les communes dans la protection contre les crues, ils précisent que le plan climat cantonal, adopté en juin dernier, prévoit une étude sur l'effet du changement climatique dans l'aménagement. Sur le volet de la coordination intercantonale, celle-ci aurait mieux fonctionné qu'en 2015 grâce à une harmonisation des mesures. L'été dernier, le canton de Fribourg a plaidé pour augmenter le débit à Nidau. Demande similaire en novembre, lors d'une séance entre les cantons concernés et la Confédération: une analyse doit être faite quant aux optimisations possibles concernant les débits à la sortie du lac de Bienne. Côté vaudois, il est trop tôt pour se prononcer sur la missive des communes riveraines (lire ci-contre), fait remarquer Denis Rychner, conseiller en communication à la Direction générale de l'environnement. **PK**